

Le prétendu baron de Chandos s'était complètement transfiguré. Il semblait avoir grandi de trois pouces. Sa perruque poudrée, jetée sur un coin du bureau, laissait voir ses cheveux épais et bruns. Le vieillard était un jeune homme. Ce jeune homme se tenait debout, à deux pas du lieutenant de police. Sur son bras gauche il portait un mouchoir de soie, plié en forme de cravate, et une longue et forte cordelette. Sa main droite dirigeait vers le magistrat le canon d'un fort joli pistolet de poche, tout armé.

Le lieutenant de police ouvrit la bouche pour appeler à l'aide.

L'inconnu ne lui en donna point le temps.

—Pas un eri, pas un mot, monseigneur,—dit-il,—ou vous êtes un homme mort ! Votre vie, comme vous voyez, est entre mes mains. Mais si vous ne m'opposez aucune résistance, et vous ne faites seulement pas le geste de vous approcher de ces cordons de sonnette que vous caressez du coin de l'œil, je vous jure que je ne vous ferai pas le moindre mal.

—Enfin,—balbutia le magistrat d'une voix étranglée par la peur,—que voulez-vous de moi ?

—Prenez d'abord la peine de vous asseoir, et je vais avoir l'honneur de vous l'expliquer."

Le lieutenant de police se laissa tomber, tremblant, dans son fauteuil. L'inconnu le bâillonna solidement. Avec la cordelette il l'attacha au dossier et aux bras du fauteuil, de manière qu'il lui fût complètement impossible de faire le moindre mouvement. (1) Ensuite il lui dit : —Je vous avais promis, monseigneur, de vous montrer le *chevalier*. . . je tiens ma promesse ; le *chevalier*, c'est moi. A vous maintenant de tenir la vôtre et de me payer la prime convenue. Je l'ai bien gagnée, n'est-ce pas ?

Le lieutenant de police ne répondait pas, et pour cause.

—Soyez tranquille, monseigneur, — reprit le hardi voleur, — je vous éviterai la peine de vous déranger. . . Je sais où est l'argent.

Tout en parlant ainsi, il fouillait le magistrat et prenait les vingt-cinq mille livres. Puis il ajouta :

—J'ai plus fait que je n'avais promis, monseigneur ; non-seulement je vous ai fait voir le chevalier, mais encore je l'ai amené dans votre hôtel. . . dans votre cabinet. . . Vous trouverez parfaitement juste, je n'en doute pas, d'augmenter un peu la récompense promise."

Et le chevalier, ouvrant le coffre fort, bourra les larges poches de sa houppelande de tout l'or et de tous les billets qu'elles purent contenir. Ensuite il revint au lieutenant de police.

—Monseigneur,—lui dit-il,—il est de bonne administration d'exiger un reçu des sommes payées. Au diable ne plaise que je vous refuse ce titre indispensable pour votre comptabilité."

Et, prenant sur le bureau une feuille de papier, en tête de laquelle se voyaient ces mots imprimés :

CABINET DE MONSIEUR LE LIEUTENANT DE POLICE

Il écrivit les mots suivants, qu'il lisait tout haut à mesure qu'il les traçait :

Reçu de monseigneur le lieutenant-général de la police du royaume la somme de (je laisse le chiffre en blanc, vous le remplirez après vérification,) somme qui m'a été payée pour avoir procuré à monseigneur une entrevue avec le CHEVALIER.

LE CHEVALIER.

Paris, le. 17. . .

—Voilà qui est parfaitement en règle,—ajouta le voleur quand il eut achevé ; —il ne me reste plus qu'à prendre congé de Votre Excellence, ce que je fais avec le respect le plus absolu. . . ."

Il s'inclina profondément, et il sortit en effet du cabinet, après avoir remis sa perruque et repris sa physionomie de vieillard. Il ferma la porte à double tour, et il mit la clef dans sa poche. Le chevalier traversa d'un pas posé les salons déserts, et se trouva bientôt dans la première pièce où travaillait le secrétaire du lieutenant de police.

—Eh bien monsieur le baron, — lui dit un peu ironiquement le jeune homme, qui avait sur le cœur son exclusion du cabinet de monseigneur,—votre audience est finie ?

—Comme vous voyez, monsieur.

—Il me semble qu'elle n'a pas duré bien longtemps.

—Tout le temps nécessaire, je vous assure.

—Alors vous avez dit à monseigneur ? . . .

—Ce que j'avais à lui dire. . . entièrement et à loisir.

—Ainsi, monseigneur et vous, vous êtes contents l'un de l'autre.

—Je pense qu'il est satisfait de moi ; et, quant à moi, je suis enchanté de lui, je vous jure ! . . . En voici des preuves parlantes. . ."

Et le faux vieillard, en disant ces mots, tira de sa poche de côté le paquet de vingt-cinq billets de caisse. A la vue des précieux chiffons, le secrétaire comprit qu'il se trouvait en présence d'un homme qui venait, bien réellement, de rendre à la police, un service in-

(1) Ce fait est rigoureusement historique.

mense. Il quitta son ton moqueur, il se leva, et accompagna le prétendu baron de Chandos jusqu'à la porte extérieure.

Là, le vieillard monta dans un vieux fiacre qui s'éloigna au trot pesant de ses deux chétives haridelles.

Où alla ce fiacre ? Dieu seul et le chevalier le savent.

Le secrétaire, après un dernier salut, retourna se mettre au travail. Il s'attendait à être, d'une minute à l'autre, appelé par monseigneur. Un quart d'heure se passa. . . puis une demi-heure. . . puis une heure. . . sans que la sonnette retentit.

Ceci ne faisait pas l'affaire du jeune homme, qu'une très-vive curiosité tourmentait. Aussi, comme on vint des bureaux demander la signature de Son Excellence au bas d'une pièce officielle, il saisit cette occasion de se présenter, sans y avoir été appelé, dans le cabinet du lieutenant de police. Muni du parchemin que monseigneur devait signer, il alla frapper à la porte. Pas de réponse. Seulement, il lui sembla entendre un gémissement sourd et douloureux. . . mais ce pouvait être une illusion.

Le secrétaire frappa une seconde fois.

Même silence et même gémissement plaintif, mieux accentué seulement. Cette fois, le doute n'était plus possible. . . il était arrivé quelque chose à monseigneur !

Le secrétaire essaya d'ouvrir.

Nous savons déjà que la porte était fermée à clef et que le chevalier en avait la clef dans sa poche. Le secrétaire hésita. Mais son zèle l'emporta sur l'étiquette. Peut-être y avait-il urgence ? monseigneur avait le cou court. . . Qui sait si une attaque d'apoplexie ne l'avait point terrassé à l'improviste ?

Le secrétaire donna un vigoureux coup d'épaule dans un des panneaux de la porte.

La porte s'ouvrit.

Le lieutenant de police, bâillonne et attaché, avait la figure violette et les yeux hors de la tête. Evidemment une congestion cérébrale était éminente. Quelques secondes suffirent au jeune homme pour dénouer le bâillon et trancher les cordes.

—Ah ! monseigneur,—s'écria-t-il,—je cours chercher le médecin de Votre Excellence. . ."

Le haut personnage l'arrêta du geste, et lorsque sa suffocation lui permit de parler, il dit :

—Non. . . non. . . n'allez chercher personne. . . et, surtout, que qui que ce soit au monde ne puisse douter de cette déplorable aventure !

—Oh ! monseigneur ! qui donc s'est permis ? Et quel était donc cet homme. . . ce misérable ?

—Cet homme. . . ce misérable. . . —répondit, ou plutôt balbutia le lieutenant de police,—c'était. . . c'était LE CHEVALIER !

—Maintenant, messieurs,—ajouta le marquis d'Argennes,—peut-être me demanderez-vous comment il se peut faire que cette anecdote soit parvenue à ma connaissance, malgré le secret si bien recommandé par monseigneur à son secrétaire ?

C'est bien simple.

Le jeune homme en question a gardé affectueusement le secret avec tout le monde. . . excepté avec sa sœur qui est ma femme.

Tous les auditeurs, y compris Raoul de Pessac, déclarèrent d'une commune voix que le chevalier était un voleur modèle.

Ensuite on parla d'autre chose, et le bal continua gaiement.

(A continuer.)

Montréal, 24 Décembre 1890. J. G. LAVIOLETTE, Ecr. M. D. *Cher Monsieur*. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public. Votre obéissant serviteur, H. A. BRAULT, manchonnier de la maison C. Desjardins & Cie, 1537 rue Ste-Catherine.

Montréal, Novembre 1891. — Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpirations la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette*. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25 cents chaque. — FÉLIX SAUVAGEAU, entrepreneur-menuisier, No 179½ rue Saint-Antoine.

Montréal, Décembre 1891. — Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpirations la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'un affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. J'ai pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis et déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette*. J'en ai pris cinq flacons de 50 cents. Je recommande ce précieux sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation. — W. DASTOUS, No 90 rue Saint-Antoine.